



JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

Mise en œuvre de la loi du 2 août 2021 par les SPSTI, thème de l'édition 2022

Les Journées Santé-Travail 2022 auront, nous le souhaitons, lieu en présentiel au Grand-Hôtel à Paris (InterContinental Paris Le Grand – 2 rue Scribe – 75009 Paris), les mardi 11 et mercredi 12 octobre prochains, sur un thème en phase avec l'actualité. Le sujet qui sera traité sera **la mise en œuvre de la loi du 2 août 2021 par les SPSTI**.

Les SPSTI pourront témoigner des expériences de prise en compte des nouveaux textes législatifs, parfois anticipatrices de décrets non encore parus à l'heure d'adresser les projets de résumés. Il s'agira de partager, entre SPSTI, les déclinaisons locales ou régionales de chaque thématique ayant été impactée par la loi, afin de pouvoir en tirer des enseignements en vue d'un partage et d'une cohérence sur l'ensemble du territoire.

Tous les Président(e)s, Directeurs(trices) et autres personnels des Services sont invités à communiquer. L'appel à communication, précisant les détails pratiques et les

Save the date

JST 2022

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

11 & 12 octobre

InterContinental
Paris Le Grand
2 rue Scribe
75009 Paris

**La mise en œuvre de la loi du 2 août 2021
par les SPSTI**

Journées Santé-Travail de Présanse – Édition 2022

modalités de soumission des résumés, sera prochainement adressé dans les Services. La date limite de réception des résumés est d'ores et déjà fixée au **vendredi 29 avril 2022**.

Nous avons hâte de vous lire et nous vous donnons rendez-vous les 11 et 12 octobre 2022. A vos plumes ! ■